

Il est indispensable de suivre les conseils de base stipulés dans la notice de pose, au risque de ne pas avoir totale satisfaction avec votre parquet. La pose flottante doit se faire conformément au DTU 51.11 (décembre 2009).

Notre parquet est en bois véritable, soumis à des variations de teinte et à la présence de nœuds pour certaines essences, c'est d'ailleurs tout ce qui fait le charme d'un véritable parquet en bois naturel. Selon leur provenance et leur débit, les lames peuvent révéler des variations de tons plus ou moins importantes, y compris par rapport à l'échantillon de référence.

Le bois est un matériau vivant, qui évolue selon les saisons. Il est normal et naturel qu'il se dilate et se rétracte en fonction des conditions de température, mais surtout d'humidité dans lesquelles il se trouve (par exemple en période de chauffage).

Vous avez choisi la pose flottante ce qui veut dire que tous les pré-requis indispensables pour ce type de pose ont été respectés. Si les pré-requis détaillés ci-dessous ne peuvent pas être mis en oeuvre, ce type de pose ne peut pas être effectué.

TYPES DE POSE : Pose flottante

Qualités	Pose flottante (DTU n°51.11)
Facilité de pose	Facile
Temps de pose (cout M.O.)	Pose très rapide
« Corrigible »	Facilement corrigible
Dépose	Facile et sans poussière
Pré-requis	Pose flottante (DTU n°51.11)
Surface sans fractionnement	Maxi l 8m x L 10m
Joint de dilatation	Mini 8mm et 1.5mm/m
Grincements	Risque si reprise d'humidité
Efficacité avec chauffage au sol	Moins efficace (voir conditions)
Résonnance dans la pièce	Améliorée avec sous-couche excellence
Transmission du bruit dans la pièce inférieure	-19dB avec sous-couche Excellence+

Pourquoi faire confiance à la sous-couche Excellence+ ?

Testée et validée par le FCBA et conforme au DTU sur un parquet 14mm: faible compressibilité, stabilité sous le parquet, acoustiquement une des plus performantes du marché.

Avant de commencer la pose de votre parquet, lisez attentivement la notice d'installation détaillant les points relatifs aux différents types de pose. Vous pouvez retrouver tous les détails concernant les spécificités de pose, les caractéristiques du support, le stockage et conditions de pose sur chantier dans notre notice générale.

SPECIFICITES POSE FLOTTANTE

- Pour une pose sur chape béton il est **fortement recommandé** d'utiliser un film polyéthylène d'au moins 0,2 mm d'épaisseur afin de réduire les éventuelles remontées d'humidité. Ce film (différent d'un film pare-vapeur) est obligatoire lorsque cette dalle est en contact direct avec le sol. Ce film d'isolation sera posé avec un chevauchement minimum de 20 cm entre lés et une remontée en plinthe de 3 cm minimum en périphérie (Attention, cette barrière a pour objet d'éviter les remontées éventuelles d'humidité. Elle ne constitue en aucun cas une barrière totalement étanche si les remontées d'humidité sont importantes). Et pour améliorer le confort acoustique, la pose du parquet s'effectuera sur une sous-couche additionnelle adaptée.
- Les lames seront posées parallèlement à la longueur de la pièce.
- Un jeu de dilatation indispensable de 0,15% multiplié par la distance, sans jamais être inférieur à 8 mm, sera laissé en périphérie.
- Ce jeu de dilatation sera laissé le long des murs, devant et autour de tout obstacle (tuyauteries, pied d'escalier, poteau, socle de cheminée, etc.).
- Les espaces de dilatation sont maintenus à l'aide de petites cales distantes entre elles de 50 cm environ, et retirées après la pose du parquet. Dans tous les cas, ce jeu de dilatation est obligatoire à chaque seuil de porte de chaque pièce et sera masqué par une barre de seuil.
- Pour permettre un libre mouvement du parquet, la largeur des lames posées ne doit en aucun cas excéder 8 m.
- Il est impératif de réaliser une coupure entre chaque pièce attenante parquetée : celle-ci sera ensuite masquée par une barre de seuil. Largeur 8 m maximum, le jeu de dilatation est de 0,15% x longueur.